



UNE AUTRE ROUTE VERS
LE SOCIO-CULTUREL



Découvrez nos weeks-enD
sur notre site internet :
ib-prod.fr

Contexte

itinéraire Bis Prod est une association, **elle place le handicap mental au cœur de tous ses projets :**

Loisirs et séjours adaptés, formations dans le handicap et le socio-culturel, production artistique. Dans le cadre de son pôle loisirs et séjours adaptés, elle aide et accompagne les personnes en situation de handicap à trouver un épanouissement personnel et social, dans le cadre d'une philosophie d'intégration. Ainsi, dans une ambiance conviviale, nous donnons accès à une gamme de loisirs culturels et sportifs variés.

nous proposons **des séjours et week end** accessibles aux adultes dont l'objectif est de **SEVADER ET SE DETENDRE** par le biais de nombreuses activités et la découverte d'un nouveau cadre.

Encadrement

sous la responsabilité d'un directeur compétent dans la supervision de séjours adaptés. Les équipes d'encadrants se composent généralement d'animateurs BAFA, d'assistants sanitaires et de bénévoles.

L'ensemble des équipes sera formé par Sophie et Majid KABDANI.

nous comptons **un encadrant pour 1 ou 2 vacanciers** selon les autonomies des vacanciers. chaque animateur est référent d'un ou deux participants pour la gestion de la vie quotidienne (*linge, toilette, courrier...*) et le suivi du vacancier durant tout son séjour





Sophie Kabdani



Majid Kabdani

Groupes

nous privilégiions **l'accueil en groupes restreints** pour permettre d'être le plus à l'écoute possible de nos vacanciers et donc de **répondre à leurs besoins et envies**.

ce cadre nous permet de développer **une ambiance conviviale et familiale**, propice au bien-être des vacanciers.

Hébergement

L'association loue selon ses besoins des gîtes de France et propose **un lieu d'accueil adapté à notre public**, il est équipé de tout **le confort nécessaire** pour l'accueil des vacanciers.

il est proche de toutes les commodités et l'aménagement intérieur et extérieur est approprié pour le groupe accueilli.

Conditions de vente

*Toute inscription sera définitive à **réception du bon de commande et du règlement**. Vous recevrez les conditions de remboursement avec le bon de commande lors de la validation de votre inscription. **Nous vous rappelons qu'en cas d'annulation à moins de 7 jours du départ, l'intégralité du séjour nous reste dû.***

Nous vous conseillons fortement de prendre l'assurance annulation.

Nos week-ends courts

à st Jean Froidmentel

Du 3 au 5 octobre 2025
Du 7 au 9 novembre 2025
Du 5 au 7 décembre 2025

450€

**pour les adultes et adolescents
de toutes autonomies**

{ 5 adhérents - 4 encadrants
{ Pension complète
{ transport en minibus



**Tarif tout compris, transport inclus pour les participants de la région Ile de France:
WE Courts**

RDV Place Vauban PARIS 7eme

Départ 14h/ retour 16h



Situation

Saint jean Froidmentel,
est un petit village de la
vallée du Loir situé dans
le Perche Gouët et aux li-
mites de la Beauce. c'est
un cadre campagnard pro-
pice à la détente, aux randonnées et à la découverte de la nature mais aussi une région riche de
sa culture avec ses nombreux châteaux, moulins
et patrimoines variés.

Activités sportives:

- Sorties piscine
- Jeux sportifs
- Bowling
- Gym tonic

Activités Artistiques:

- Atelier peinture
- Atelier musique
- Danse et expression

Au programme

Activités campagnardes:

- promenade dans la nature
- Caresser les animaux
- Ateliers land art

Sans oublier de nombreuses sorties culturelles et festives !

Dans une ambiance conviviale et familiale !

Hébergement

Grande maison de caractère et familiale, avec de nombreux espaces propices à de nombreuses activités : studio de musique, salle d'activités, salle de jeux, entouré d'un grand parc boisé d'un hectare.

descriptif

rez de chaussée : cuisine, séjour-salon, wc, 1 chambre, buanderie

1er etage : 4 chambres, 2 sdb, 1 wc

2 ème étage : salle de jeux



Modalités d'inscription

Vous êtes intéressé

PAR UN WEEK END ?

contactez nous par téléphone au : **06.22.83.65.14** ou par mail, à l'adresse suivante : itinerairebisprod@gmail.com pour poser une option.

1

une **validation** vous sera envoyée, accompagnée du bon de commande, des conditions de vente et de l'assurance annulation.

2

compléter et signer le bon de commande, les conditions de vente ainsi que l'assurance annulation (*vivement conseillée*). **Nous retournons les documents et le règlement sous 8 jours.**

3

A réception des documents votre inscription devient définitive.

4

vous recevrez la convocation, la fiche posologie, le trombinoscope et la fiche trousseau **8 jours avant le départ.**

5

Conditions générales de vente des séjours adaptés

Itinéraire Bis Prod est une association déclarée sous la référence : A00990231452.

Le fait de s'inscrire à l'un de nos séjours implique l'adhésion complète à nos conditions générales.

Annulation

en cas d'annulation par l'adhérent, les débits et frais de dossier lui seront exigibles comme suit :

- { **A plus de 30 jours du départ:** retenue des frais de dossier à la hauteur de 50€ par séjour et de l'adhésion.
- { **De 30 à 21 jours avant le départ:** retenue de 30% du montant total du séjour.
- { **De 20 à 14 jours avant le départ:** retenue de 50% du montant total du séjour.
- { **De 13 à 7 jours avant le départ:** retenue de 75% du montant total du séjour.
- { **A moins de 07 jours du départ:** retenue de 100% du montant total du séjour.

tout séjour écourté pour quelque raison que ce soit reste intégralement dû.

La souscription de l'assurance annulation est facultative et permet de se faire rembourser en cas d'imprévu (raisons médicales, administratives etc...). La non souscription de cette assurance ne donne en aucun cas le droit de se faire rembourser même pour des raisons médicales. nous vous conseillons donc fortement de prendre l'assurance annulation, celle-ci doit être impérativement souscrite lors de l'inscription au séjour et maximum 15 jours avant le début du séjour, en complétant correctement et signant le bon à nous retourner.

Assurance responsabilité et rapatriement

nos prix ne comprennent pas l'assurance responsabilité civile pour les dommages matériels causés par un jeune (*une attestation de responsabilité civile des parents est à fournir obligatoirement*) et les frais médicaux qui ne sont pas couverts par notre assurance. nos prix comprennent l'assurance rapatriement suite à l'avis d'un expert médical et selon les conditions de «MMA», les dommages causés par l'équipe ou liés à un manque de vigilance de l'équipe.

Pour les autres cas, il y a lieu de souscrire une assurance personnelle, en particulier pour les vols, pertes, détériorations des bagages ou objets personnels.

En aucun cas, ITINÉRAIRE BIS prod ne pourra être tenue pour responsable des vols ou perte d'argent, d'effets ou objets personnels (vêtements, walkman, téléphones mobiles, etc...)

Responsabilité

itinéraireAire Bis prod ne peut être tenue pour responsable des retards dans les transports, les dates et horaires des transports ferroviaires, des accidents indépendants de notre volonté ou occasionnés par l'un de nos prestataires (*transporteurs, hôteliers, etc...*) nous nous réservons le droit d'annuler un séjour si le nombre minimum de participants nécessaires à son maintien n'est pas atteint. une nouvelle destination sera alors proposée. en cas de refus de la part du participant, les sommes versées seront intégralement remboursées, sans autre dédommagement.

Fiche trousseau

Une fiche trousseau individuelle vous sera fournie, à titre indicatif, avant le départ (*lors de l'envoi des convocations de départ*), elle devra être placée dans la valise afin d'être vérifiée à l'arrivée et au départ du séjour. Tout linge devra être impérativement marqué.

Medicaments

- { Fournir impérativement la quantité suffisante du traitement dans un pilulier préparé ainsi que la posologie exacte et l'ordonnance originale.
- { Remplir obligatoirement la fiche médicale au dos du dossier d'inscription.
- { Prévoir obligatoirement l'originale et une ordonnance de renouvellement ainsi que la photocopie de la carte de sécurité sociale et de mutuelle pour les remboursements en cours de séjour.

Argent de poche

nous ne pouvons être tenus pour responsable de la perte ou du vol de l'argent de poche durant les séjours s'il ne nous a pas été confié.

Formalités pour les séjours

Pour les personnes de nationalité française, une photocopie de la carte d'identité ou un duplicata suffit.

Pour les personnes de nationalité étrangère, une photocopie de la carte de séjour ou un duplicata est nécessaire.

Les réservations

Le bon de commande complété et signé est indispensable pour valider la réservation, il doit être accompagné de l'ensemble du règlement avec un acompte de 50% encaissé dès réception du dossier et le solde encaissé un mois avant, (pour tout cas particulier nous contacter), ce n'est que à ce moment là que l'inscription devient définitive.

La fiche de renseignement du vacancier également son importance. Elle doit être remplie avec le plus de précision possible, elle permettra aux responsables de séjour de mieux cerner le vacancier, elle est obligatoire pour que tout dossier soit complet. itinéraireAire Bis prod se réserve le droit de refuser toute demande non conforme au degré d'handicap présenté.

toute information erronée pourra entraîner :

- { Soit une tarification supérieure (*encadrement renforcée*)
- { soit un refus au départ
- { soit un renvoi en cours de séjour
- { soit une hospitalisation si nécessaire.

et ce, sans pouvoir prendre à un remboursement.

Association Itinéraire Bid Prod

Siège social : 66 avenue de Breteuil 75007 Paris 7

Siret : 889 788 618 00011 - Déclaration n° W751258086

Date et signature précédée de la mention **Lu et approuvée**



UNE AUTRE ROUTE VERS
LE SOCIO-CULTUREL

CATALOGUE

week-ends 2025/2026

*une autre route vers le
socio-culturel*

06.22.83.65.14